



QU'EST-CE QU'UN ACCORD POLITIQUE ÉQUILIBRÉ ?

Par Jean Blairon

L'opinion publique aurait de quoi se trouver désorientée au vu des volte-face politiques multiples et profondes qui viennent de lui être exposées sans ménagement.

Au cours de la dernière étape des négociations visant à aboutir à un gouvernement, on a vu ainsi alterner à un rythme très rapide, dans le chef des négociateurs, les phases de rupture et d'euphorie. Très récemment, une forte mobilisation syndicale exprimait son mécontentement par rapport aux accords conclus, pendant que le jour même plus d'un commentateur, comme Luc Van Der Kelen sur la RTBF, estimait qu'Elio Di Rupo avait sauvé la sécurité sociale¹. Enfin, parallèlement à tout cela, l'annonce des difficultés de la Belgique à se financer sur le marché des capitaux était suivie, quelques jours plus tard, d'une souscription record aux Bons d'Etat que le pays venait d'émettre.

De tels renversements complets de perspective sont renforcés par les accélérations/dramatisations permanentes que leur donnent les médias au jour le jour, dans le rôle qu'ils se sont donné de prédic(a)teurs d'un avenir qu'ils n'envisagent toutefois de plus en plus qu'à très très court terme. La confrontation à des renversements permanents peut produire un « énervement » au sens propre du terme : l'acteur é-nervé est celui qui a perdu sa force, physique ou morale ; il n'a plus de nerf, alors qu'on lui demande de surcroît, en l'occurrence, de « retrousser ses manches ».

Dans cette perspective, la reconquête d'un pouvoir d'analyse et de jugement propre peut s'avérer nécessaire. Il semble que la distinction des niveaux de réalité, l'objectivation des points de vue à partir desquels on les observe et surtout des principes structurants que l'on mobilise pour rendre raison de ces observations peuvent y aider.

Nous aimerions contribuer à cet effort à propos de la controverse dans laquelle nous sommes actuellement plongés : l'accord gouvernemental enfin obtenu est-il oui ou non équilibré ?

Notre tentative s'appuiera sur la notion de **champ** construite par Pierre Bourdieu : le sociologue entendait désigner par là un niveau de réalité, soit l'existence d'univers partiellement autonomes, dotés de règles qui leur sont propres et qui peuvent s'appréhender à partir des acteurs qui leur appartiennent et des relations qui les entre-définissent.

L'ÉQUILIBRE AU NIVEAU DU CHAMP POLITIQUE

Le premier niveau qui s'impose à l'observation est bien entendu le champ politique lui-même, dont les protagonistes de la démocratie représentative sont une partie des acteurs (partis, institutions, pouvoir exécutif, groupes de pression et, en quelque sorte, instituts de sondage, journalistes et commentateurs...)²

Le niveau de compréhension le plus immédiat s'intéresse à **l'équilibre entre les risques**

1. Dans l'émission « la semaine de l'info » du 02/12/2011, le journaliste, plutôt suivi par les autres commentateurs, déclare que les syndicats auraient dû applaudir à ce que M. Di Rupo a fait, il a sauvé l'essentiel de la sécurité sociale.

2. Selon Bourdieu, celui qui appartient au champ est celui qui y produit des effets.



Qu'est-ce qu'un accord politique équilibré ?

et les gains : le choix de s'embarquer dans la galère gouvernementale est confronté aux effets de position qu'il pourra produire à la prochaine échéance.

Une partie de la confusion ambiante est produite par le retournement de ce niveau de raisonnement propre aux acteurs professionnels du champ (les « politiques ») en un discours de « défense » des citoyens (ou de certains d'entre eux) dont les partis se font les porte-parole dans ce que Jean-Pierre Le Goff a appelé une « langue caoutchouc » :

« La « *langue caoutchouc* » renvoie enfin à un discours politique qui dit tout et son contraire avec un aplomb déconcertant, dénie les contradictions et les revirements, enrobe l'opportunisme dans des phrases sonores à proportion de leur vacuité, sur le modèle de la communication médiatique et publicitaire. »³

Que penser ainsi des affirmations d'un Charles Michel montant à la négociation « pour défendre les travailleurs » ?

On aura probablement intérêt à aborder la question de l'équilibre au niveau du champ politique en se posant deux autres questions. La première peut se formuler comme suit : quel est l'équilibre incarné dans les prises de positions effectives entre l'intérêt de l'acteur et le désintéressement auquel sa fonction l'appelle ?

L'attitude courageuse du Ministre Courard, installant, dans les provinces où il se présente aux suffrages, d'impopulaires lieux d'accueil pour réfugiés parce que c'est là que les possibilités sont les plus nombreuses, incarne un pareil équilibre ; cet équilibre, notons-le, est parfaitement objectivable.

Un autre principe structurant est le double rapport entre court et long terme d'une part, vision cloisonnée et vision d'ensemble d'autre part : des économies à court terme, pensées de manière cloisonnée, peuvent se révéler catastrophiques au niveau du fonctionnement d'ensemble à moyen terme. Le zèle bureaucratique du contrôle sectorisé peut par exemple se révéler un redoutable destructeur d'emploi.

Pierre Bourdieu le notait :

« C'est dire que, parmi toutes les caractéristiques des sociétés dans lesquelles l'ordre économique est « immergé », la plus importante, pour les sociétés contemporaines, est la forme et la force de sa tradition étatique, dont on ne peut pas faire abstraction, comme certains politiques pressés et empressés, sans s'exposer à proposer comme des avancées progressistes des mesures grosses de terribles régressions momentanément invisibles, mais, à plus ou moins long terme, tout à fait inéluctables. »⁴

L'ÉQUILIBRE AU NIVEAU DU CHAMP SOCIAL

L'argument qui a été le plus employé est catégoriel : toutes les catégories sociales ayant été touchées, l'accord conclu peut être présumé équilibré.

3. J.-P. Le Goff, « Management et compassion », in *La France morcelée*, Paris, Gallimard, 2008, p. 11.

4. P. Bourdieu, *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil, 2000, p. 24.



Qu'est-ce qu'un accord politique équilibré ?

Nous ne étendrons pas ici sur le « toutes », chacun sachant que l'ingénierie fiscale met à l'abri de très nombreux entreprises et investisseurs, que les dotations royales ne sont guère mises en cause, pas davantage que les privilèges des apatrides de luxe que sont par exemple les fonctionnaires européens.

L'essentiel gît dans une autre question : est-il juste de toucher ceux dont la situation est déjà injuste (soit quelque dix-sept pour cent de la population, si ce n'est plus)⁵ ?

Pour argumenter ce point de vue, on peut dire que la question de l'équilibre dans le champ social dépend, d'une part, du rapport contribution/rétribution et, d'autre part, du niveau de contrainte subi.

Si nous avons affaire à un traitement où ceux qui voient leur proposition de contribution à la société rejetée (parce que leur droit fondamental au travail n'est pas respecté) verraient aussi leur rétribution diminuée, et où ceux dont la contribution est implorée (les entreprises qu'il conviendrait d'attirer) verraient leur rétribution augmentée sans contrepartie, nous dirions que l'accord n'est pas équilibré.

Le terme « sans contrepartie » évoque ici un niveau de contrainte : si certains acteurs voyaient leurs faveurs augmentées ou maintenues (comme les intérêts notionnels) sans qu'aucune contrainte n'y soit liée et si d'autres voyaient leurs contraintes augmenter pour que les « faveurs » dont ils disposent puissent diminuer, nous dirions également que l'accord n'est pas équilibré au niveau du champ social.

L'enjeu en la matière est bien de savoir si les inégalités diminuent ou si elles augmentent, et notamment au niveau de l'**insécurité sociale**, dont la vulgate américaine pense qu'elle constitue « un principe positif d'organisation collective, capable de produire des agents économiques plus efficaces et productifs ».⁶

Les accords transatlantiques qui se cherchent, et qui pourraient bien « coiffer » ceux qui viennent d'être pris au niveau national, constituent un exemple flagrant de déséquilibre en la matière⁷.

L'ÉQUILIBRE AU NIVEAU DU CHAMP ÉCONOMIQUE

A ce niveau de réalité, l'équilibre de l'accord semble s'être pensé par rapport au couple recettes/dépenses ; pour réduire le déficit public, deux leviers différents sont possibles, augmenter les recettes (via l'impôt) ou diminuer les dépenses (« chacun » étant invité à se serrer la ceinture).

De ce point de vue, l'équilibre se réfléchit sur la proportion des recours à ces leviers (50/50 ? 30/70?).

Nous pensons toutefois que trois autres questions doivent être posées : l'équilibre éventuel

5. Cfr le communiqué de presse publié par le réseau wallon de lutte contre la pauvreté à ce propos.

6. P. Bourdieu, *ibidem*, p. 24.

7. Cfr la lettre adressée au formateur et au premier ministre par un collectif, dans le cadre de la campagne « no-transat » menée par le Cepag.



Qu'est-ce qu'un accord politique équilibré ?

entre les conceptions du développement ; l'équilibre entre les différentes visions de l'Etat comme acteur collectif ; la présence ou non d'une utopie progressiste.

En matière de développement économique, on connaît la « vulgate » dominante : la richesse est produite par la croissance, celle-ci est le fait des entreprises, elles ont besoin de liberté pour entreprendre, il ne faut donc leur imposer ni charges, ni contraintes ni contrôles, ou en tout cas le moins possible. Les « marchés » (remarquons combien ceux-ci sont comiquement humanisés : ils sont inquiets, ils sont rassurés, ils sont convaincus ou non, etc.) se chargeront de la régulation de l'ensemble.

Les démentis constants que la réalité apporte à cette vision néo-libérale ne semblent pas jusqu'ici en mesure de mettre en cause le monopole dont elle jouit dans l'esprit de bien des « responsables ».

La question de l'équilibre à ce niveau est pourtant bien celle qui pourrait opposer des conceptions différentes du développement. Il est vrai que le travail incessant, depuis les années 80, de think tanks internationaux a permis d'installer dans la tête de bien des acteurs, y compris de gauche, des équations douteuses comme « marchand = efficacité, et inversement », « « libre » concurrence = garantie de régulation et inversement », « poursuite effrénée de la richesse = garantie du bien-être pour tous ».

L'enjeu de la confrontation de modèles de développement différents touche par voie de conséquence à la représentation du rôle de l'Etat que se font ses agents eux-mêmes.

Pierre Bourdieu, dans l'ouvrage qu'il a consacré à l'analyse des structures sociales de l'économie, déplore ainsi un modèle où l'Etat cherche à produire sa propre faiblesse, dont les caractéristiques sont les suivantes :

« une politique orientée vers le **retrait ou l'abstention de l'Etat en matière économique**, le **transfert** (ou la sous-traitance) des « services publics » au **secteur privé** et la conversion des biens publics comme la santé, le logement, la sécurité, l'éducation et la culture – livres, films, télévision et radio- en biens **commerciaux** et des usagers en **clients** ; le renoncement, lié à la réduction de la capacité d'intervention dans l'économie, au pouvoir d'**égaliser les chances** et de faire reculer l'inégalité (qui tend à s'accroître de façon démesurée), au nom de la vieille tradition libérale du *self help* (héritée de la croyance calviniste que Dieu aide ceux qui s'aident eux-mêmes) et de l'exaltation conservatrice de la **responsabilité individuelle** (qui porte par exemple à imputer le chômage ou l'échec économique d'abord aux individus eux-mêmes, et non à l'ordre social, et qui encourage à déléguer à des niveaux inférieurs d'autorité, région, ville, etc., les fonctions d'assistance sociale) ; le dépérissement de la vision hégéliano-durkheimienne de l'Etat comme instance collective chargée d'agir en tant que conscience et volonté collective, responsable des choix conformes à l'intérêt général, et de contribuer à **favoriser le renforcement de la solidarité.** »⁸

Ce point de vue structurant (quelle représentation de l'Etat comme acteur collectif : un Etat fier de son impuissance ou un Etat qui assume un rôle d'acteur fort?) s'exprime aussi dans un rapport à la création et au temps (ce qui est différent du rapport stratégique au temps que

8. P. Bourdieu, *Les structures sociales de l'économie*, op.cit., p. 23.



Qu'est-ce qu'un accord politique équilibré ?

nous avons évoqué plus haut).

Pour les uns, il s'agit de ne pas voir qu'ils projettent leurs postulats (ininterrogés comme tels) dans un futur qu'ils décrivent comme inéluctable (et qu'il vaut donc mieux anticiper) : la création est nulle et le temps se vit comme une variante folle d'un sophisme connu. Le raisonnement fallacieux « post hoc, propter hoc » qui consiste à voir un lien causal dans des faits qui se sont seulement succédé « puisque c'est venu après tel événement, c'est venu à cause de lui » se renverse ici en un « ante hoc, propter hoc » : « puisque cela risque de se produire (comme le « prouvent » mes postulats), il faut le faire dès maintenant ». Notons que l'Europe est souvent invoquée dans un tel contexte : « ce que demande l'Europe » semble ne pas être lié à ce que les membres de l'Europe veulent faire de cet Etat supra-national qu'ils ont décidé de créer.

A l'opposé de ce couple création nulle/accident du Temps, on trouverait la définition d'une « utopie progressiste », capable d'inspirer des actions créatives.

Nous retrouvons cette opposition dans ces propos de Jean-Pierre Le Goff :

« La *fuite en avant* caractérise une politique centrée sur l'adaptation dans l'urgence et la précipitation à un monde devenu apparemment chaotique et immaîtrisable. L'adaptation et la gestion au mieux des contraintes deviennent le seul horizon de la politique, sa finalité essentielle faute de capacité à expliquer clairement l'état du monde actuel et d'un projet d'avenir porteur d'une nouvelle idée du progrès dans lequel le pays puisse se retrouver. »⁹

Au niveau du champ économique, nous avons donc isolé trois questions différentes de l'équilibre recettes/dépenses :

Y a-t-il place pour une version différente de la vulgate néo-libérale ?

Y a-t-il conscience et revendication pour l'acteur collectif qu'est l'Etat d'une autre attitude que la célébration de l'impuissance et la recherche de l'anorexie¹⁰ ?

Y a-t-il présence d'une utopie progressiste ?

Si la réponse devait être non à ces trois questions, l'accord ne serait pas équilibré de ce point de vue.

9. J.-P. Le Goff, « Management et compassion », in *La France morcelée*, Paris, Gallimard, 2008, p. 10.

10. Nous avons proposé à ce sujet la formule de « l'Etat mannequin », non sans faire référence à la culture « people » qu'embrassent tant de responsables politiques.



Qu'est-ce qu'un accord politique équilibré ?

CONCLUSION

En cherchant à reconquérir une capacité d'analyse par rapport à des événements qui détruisent la compréhension, tant leur succession rapide paraît incohérente, nous avons proposé d'aborder la controverse « l'accord politique trouvé après plus de 500 jours de vacance du pouvoir est-il équilibré ? » en identifiant des niveaux de réalité, en tentant d'objectiver les points de vue à partir desquels ils peuvent être abordés, en essayant de dégager leurs principes structurants.

Nous obtenons ainsi un certain nombre d'axes d'opposés, sur lesquels l'analyste peut tenter de situer un curseur pour juger de l'équilibre de l'accord.

NIVEAU DE RÉALITÉ	CURSEUR	
Champ politique		
Axe du désintéressement	Faiblement présent	Fortement présent
Axe de la pensée stratégique	Faible	Forte
Champ social		
Axe du rapport contribution/rétribution	Injuste	Juste
Axe de la contrainte	Inéquitable	Équitable
Champ économique		
Axe de la confrontation des modèles de développement	Absente	Présente
Axe de la puissance publique	Faible	Forte
Axe de la création et de la projection	Absente	Présente

Ce tableau permet d'identifier une autre question pour juger du niveau d'équilibre de l'accord engrangé dernièrement : celle des relations « verticales » entre les axes : lequel est en mesure d'influencer l'équilibre de l'autre ? Autrement dit, se pose aussi la question de l'équilibre entre les différents principes d'équilibre.



Qu'est-ce qu'un accord politique équilibré ?

Nous croyons pour notre part que l'axe de la confrontation des modèles de développement est devenu un facteur déterminant, dont la force est d'autant plus grande qu'il « disparaît » derrière les fausses évidences qu'utilise l'économisme pour imposer son regard et ses choix.

Nous pensons aussi que l'on ne trouverait pas nécessairement des régularités et des cohérences dans les positions des uns et des autres, ce qui peut peut-être expliquer l'impression partiellement chaotique qui se dégage des épisodes que nous venons de vivre.

En faisant ce travail, nous n'avons pas voulu nous prononcer sur le caractère équilibré ou non de l'accord, mais, dans le cadre de nos missions d'éducation permanente, tenter de contribuer à la vigueur et la rigueur du débat collectif. Nous avons bien conscience aussi que cette trame d'analyse n'est pas neutre. Elle entend trouver sa légitimité dans l'effort d'explicitation des principes structurants qui orientent le point de vue ; puis, dans l'action éclairée au principe de laquelle elle pourra se placer.